



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E19129

VALABLE JUSQU'AU 14/11/2025

ÉDITÉ LE

22/07/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1965

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 28/10/2004  
384 000

Raison sociale : ENTREPRISE VITTE

24 AVENUE HERGÉ  
77700 CHSSY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC PROVINS B

Siret : 346 580 178 00041

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2102170

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 770060D1247000/001 300186/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 770060D1247000/001 300186/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/10/2024  
Entreprise en redressement judiciaire

Téléphone : 01 64 00 03 64

Portable : 06 76 75 92 86

Site Internet : www.vittebtp.fr

E-mail : baslan@vittebtp.fr

Fax : 01 64 00 16 25

Responsabilité légale :

VITTE DEVELOPPEMENT (894 990 258) / VITTE THOMAS ADMINISTRATEUR  
JUDICIAIRE / VITTE THOMAS PRÉSIDENT

Effectif moyen : 34

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                    | * Date d'attribution |
|------|--------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 2113 | Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité supérieure) Mention RGE | 10/05/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé                      | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.